



29/08/2008

Paref : l'OPCI « Vivapierre » vient de recevoir son agrément AMF

« Paref a obtenu de l'AMF l'agrément pour son OPCI « Vivapierre ». Le lancement d'OPCI constitue un axe majeur de développement du groupe pour les années à venir. « Vivapierre » (...) a été transformée en SPPICAV RFA (Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable à règles de fonctionnement allégées). Elle propose à des investisseurs institutionnels et à des investisseurs privés avertis, sur un horizon de détention long terme, un investissement dans des actifs immobiliers de tourisme ou de loisirs.

« Vivapierre » a ainsi constitué un tour de table d'une dizaine d'investisseurs, constitué par le groupe Paref qui détient 25% du capital et rassemble notamment le Crédit Foncier (15%) et Belambra vvf (5%). Cette OPCI a pris, en avril 2008, le contrôle du capital de 5 sociétés détenant 6 actifs immobiliers situés à Saint Martin de Ré (17), Port d'Albret (33), Anglet (64), Gourette (64), Balaruc (34), Propriano (20) loués à Belambra vvf avec des baux de longue durée (12 ans fermes renouvelables). Il est prévu qu'elle acquière deux autres actifs immobiliers détenus par Belambra vvf. Les fonds d'ores et déjà collectés par Vivapierre permettent de financer l'ensemble de ces opérations, dont le montant s'élève à 125 millions d'euros. (...) »